

Automne 2017 Vol. 35, N° 2

INFORMATION

Le bulletin de l'arrondissement de Montréal-Nord

SOMMAIRE

- 2 Éditorial
- 3 Économie
- 5 Culture
- 6 Citoyens
- 8 Espaces publics
- 10 Règlements
- 12 Corridor vert
- 14 Rue de Dijon
- 16 Brèves
- 17 Sports et loisirs
- 25 Organismes communautaires

RENDEZ-VOUS MONTRÉAL-NORD PRIORITÉ ÉCONOMIE

Une large mobilisation du milieu

Page 3

Page 6
De saines habitudes de vie
pour tous

Page 6
Deux rencontres
pour les nouveaux résidents

Page 13
Une première joujouthèque
à Montréal-Nord

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications.

Coordination
Daniel Bussières
Véronik Aubry
Céline Pelletier

Rédaction
Véronik Aubry, Dominic Beaudry, Daniel Bussières, Marie France Goulet, Stéphanie Lavigne, Sophie Lebeau, Charles Morisset, Wladimir Nguyen, Céline Pelletier, Danièle Renaud et Dominique Riberdy

Nous remercions également
André Bigras, Nathalie Chapados, Marc-André Chevarie, Steve Côté, Yves Deslongchamps, Jocelyne Dumais, Marie-Claude Fournier, Nemrod Memette, Simon Ostiguy et Annie Parent

Révision linguistique
Marielle DeLorme

Graphisme
Kethleen Esther Lapointe
L'abricot

Photographie
Archives de l'arrondissement, Graphe studio, Patrick Deschamps, Gilles Mimeault, Pépinière & Co., William Sabourin et Soverdi
Photo couverture : Bruno Guérin pour Tribu Expérientiel

Impression
Chicoine

Tirage
44 000 exemplaires

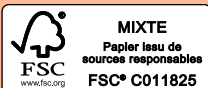
Dépôt légal
ISSN 0822 — 0395 Vol. 35, N° 2

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec,
2017

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :
Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311
Télécopieur : 514 328-4055
Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note — L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.



De gauche à droite :

Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal
Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont
Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord
Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clara
Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal

IL FAIT BON VIVRE À MONTRÉAL-NORD

Plus que quelques semaines avant la rentrée scolaire. J'espère que durant la belle saison vous avez pu fréquenter nos parcs, profiter de notre offre de loisirs et découvrir de nouveaux lieux de l'arrondissement.

Si vous l'avez fait, vous êtes à même de constater combien **Montréal-Nord se transforme**. Dans nos champs de compétence que sont la voirie, les loisirs, l'aménagement urbain, la culture ou le développement économique du territoire, nous avons fait, au cours des dernières années, des gestes pour offrir à tous nos citoyens un milieu de vie plus agréable, plus propice à leur épanouissement personnel et collectif.

Nous avons, par exemple, la conviction d'offrir à nos citoyens **des espaces publics de grande qualité et bien entretenus**. En ce domaine, le projet de Corridor vert, qui comprend la rue de Dijon piétonne, est un bel exemple d'embellissement qui encourage les citoyens à s'approprier et à animer l'espace public. Nous avons aussi consacré d'importants efforts à la modernisation de nos parcs.

Notre programmation culturelle, vivante et variée, est d'une grande qualité. Nos bibliothèques ne se contentent pas d'attendre les usagers; elles offrent quantité d'activités exceptionnelles pour les tout-petits, pour les ados et pour les personnes âgées. La programmation estivale dans nos parcs est certainement une des plus relevées de tous les arrondissements montréalais.

Dans tous ces domaines, « Il fait bon vivre à Montréal-Nord ! »

Et pour les prochaines années, nous avons toutes les raisons d'être optimistes pour notre arrondissement, grâce à la **mise en œuvre de plans et de programmes ambitieux** comme le Plan d'action collectif - Priorité jeunesse 2017-2027, première *Politique sur les*

saines habitudes de vie de Montréal, et les stratégies de développement économique et d'habitation.

Nous avons fait tout cela en gardant le cap sur une gestion responsable et intègre des fonds publics. Et surtout, nous l'avons fait en **partenariat avec les organismes communautaires, institutionnels et publics et des entreprises privées de l'arrondissement**, parce que nous croyons qu'en matière de développement il est beaucoup plus efficace de rassembler les expertises et les ressources.

Restent les grandes questions de la sécurité et du sentiment de sécurité. Sur le premier sujet, les statistiques sont encourageantes. Elles démontrent que **le taux de criminalité dans l'arrondissement est en baisse**. Il faut continuer d'œuvrer en ce sens.

Quant au sentiment de sécurité, nous sommes les premiers à avouer qu'il reste du travail à faire. Le défi est de taille, mais nous sommes convaincus qu'avec nos partenaires du milieu, nous pouvons renverser la tendance afin que chaque personne se sente à l'aise d'arpenter nos rues et nos parcs.

Montréal-Nord est un arrondissement formidable. **Ses citoyens ont une joie de vivre inégalée et ils démontrent jour après jour une magnifique volonté de vivre ensemble**.

Ils méritent les meilleures attentions, et nous sommes fiers d'avoir déployé autant d'efforts pour eux.

La mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord,

Christine Black

LE RENDEZ-VOUS DE MONTRÉAL-NORD PRIORITÉ ÉCONOMIE FAIT SALLE COMBLE

Ce sont 170 personnes issues des milieux économique, institutionnel et social qui ont participé, le 25 mai dernier, dans les nouveaux locaux de l'entreprise Capmatic, au *Rendez-vous Montréal-Nord 2017 - Priorité économie*.

Sur le thème « Prospérer ensemble », ces personnes ont échangé sur les thématiques de l'environnement d'affaires, de l'emploi ainsi que de l'attractivité et de la promotion du territoire. Elles ont ainsi jeté les bases de la future stratégie de développement économique de l'arrondissement qui sera dévoilée en 2018.

Grâce à cette démarche, l'arrondissement jouera, au cours des prochaines années, un rôle catalyseur pour favoriser la croissance économique de Montréal-Nord. Il cherchera à assurer le développement optimal de son grand potentiel économique en contribuant à créer les conditions favorables aux investissements et au développement de projets, tout en encadrant les activités afin qu'elles puissent cohabiter avec les autres fonctions de la collectivité.



« LORSQU'UNE COMMUNAUTÉ SE MOBILISE AFIN DE SURMONTER LES ÉPREUVES ET QU'ELLE ORIENTE SES ACTIONS VERS LE DÉPASSEMENT DE SOI, LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES MONTRÉLAISE NE PEUT QUE LA SOUTENIR, CONTRIBUER À CRÉER DE LA RICHESSE, FOURNIR SON EXPERTISE ET ENCOURAGER LES PRATIQUES INNOVANTES ».

À l'occasion de cet événement, la conférencière invitée, madame Isabelle Hudon, chef de la direction de Financière Sun Life Québec, a souhaité que toute la communauté montréalaise se range derrière Montréal-Nord.

L'ÉCONOMIE À L'AVANT-PLAN

Montréal-Nord a beaucoup à offrir aux investisseurs et aux entrepreneurs.

En premier lieu, une main-d'œuvre vivante à proximité, prête à contribuer à la croissance de l'économie locale, la diversité de notre tissu économique, la volonté et les ressources d'accompagnement aux affaires présentes sur le territoire, ainsi qu'une localisation stratégique.

Plusieurs projets excitants en cours ou à venir viennent grandement bonifier le portrait. Le moment est plus que jamais propice pour réaliser notre plein potentiel économique.

Un premier grand rendez-vous a eu lieu en mai dernier (voir article ci-contre) pour amorcer un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du développement économique montréalais et à faire le plein d'idées afin d'élaborer la première stratégie de développement économique de l'arrondissement.

Cap sur la croissance économique au profit de tous!

DIX RAISONS D'INVESTIR À MONTRÉAL-NORD

- 1 Des zones d'emplois dynamiques qui offrent des espaces de qualité à prix compétitif
- 2 Situation stratégique de la zone d'emploi : accès aux axes nord-sud de l'A-25 et du boulevard Pie-IX et à ceux est-ouest de l'autoroute Métropolitaine
- 3 Territoire desservi par le train de l'Est
- 4 Desserte locale par autobus et arrivée prochaine du système rapide par bus « SRB » sur Pie-IX
- 5 Des services d'accompagnement de qualité (démarches administratives, développement des affaires, localisation, conception de projet)
- 6 Une offre commerciale diversifiée : six artères commerciales et plusieurs centres commerciaux
- 7 Une main-d'œuvre compétente et disponible à l'emploi qui réside à proximité des entreprises
- 8 Une grande qualité de vie : calme, tranquillité et accès à la rivière des Prairies
- 9 Des résidences abordables
- 10 Des gens d'affaires dynamiques, mobilisés et regroupés

UN LIEN DIRECT POUR LES ENTREPRENEURS

L'ARRONDISSEMENT A MIS EN PLACE UN LIEN DIRECT DESTINÉ AUX ENTREPRENEURS. CEUX-CI N'ONT QU'À ENVOYER UN COURRIEL AFIN D'OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PERMIS REQUIS POUR LEURS PROJETS.

L'INSTAURATION DE CE LIEN S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE FAIRE DE MONTRÉAL-NORD UN ENDROIT OÙ IL FAIT BON VIVRE, SE DIVERTIR, TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET BIEN SÛR INVESTIR.

permis.affaires@ville.montreal.qc.ca



CARAVANE DE L'ENTREPRENEURIAT PREMIER ARRÊT : MONTRÉAL-NORD

La Caravane de l'entrepreneuriat (CRE) du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) fera son premier arrêt chez nous, à Montréal-Nord, les 8, 9 et 10 septembre.

Avec la CRE, le RJCCQ souhaite aller à la rencontre des jeunes entrepreneurs du Québec afin de promouvoir la culture entrepreneuriale et d'aider à ériger des communautés d'affaires innovantes et actives dans le démarrage d'entreprises.

L'essence de la CRE est de lancer un mouvement d'innovation en sillonnant la province afin de recruter les meilleurs talents pour les aider à prospérer et à propulser l'activité économique au Québec. La création de communautés « start-up » est considérée comme le moyen le plus judicieux pour éduquer, sensibiliser et favoriser l'élan entrepreneurial en plus de créer des occasions d'affaires et de réseautage.

CAMPAGNE J'ENTREPRENDS À MONTRÉAL-NORD

Grâce à une contribution de l'arrondissement, PME MTL Est-de-l'Île a officiellement lancé *J'entreprends à Montréal-Nord*, une campagne de promotion dotée d'un budget de 50 000 \$. Cette campagne compte positionner Montréal-Nord comme territoire stratégique pour l'établissement et la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux.

Au cours de la prochaine année, des efforts de communication liés à des actions et des activités concrètes seront ainsi mis de l'avant par PME MTL Est-de-l'Île pour soutenir le développement de l'indice entrepreneurial

de l'arrondissement. Cette campagne s'adressera à la fois aux entrepreneurs en devenir, aux investisseurs et aux jeunes pour qui l'entrepreneuriat deviendra une excellente avenue pour prendre en charge leur destinée.

Plus de 580 000 \$ en subventions ont été réservés pour appuyer la réalisation de projets locaux d'entrepreneuriat privé et collectif. À ce titre, déjà 15 projets ont été appuyés financièrement soit 10 projets d'économie sociale et 5 projets de jeunes entreprises privées. Jusqu'à présent, ces projets ont reçu 250 000 \$ en subvention.



La Route de Champlain, une des entreprises locales subventionnées, offre des tours de bateau et loue diverses embarcations sur la rivière des Prairies.

FESTIVAL DES ARTS 2017

10 ANS ET 25 000 SPECTATEURS

Le Festival des arts est réellement devenu cet événement rassembleur, créé en partenariat avec le milieu, qui fait rayonner les artistes et la culture à Montréal-Nord. Soulignons que depuis ses débuts, l'événement a joint plus de 25 000 spectateurs.

UN 10^e ÉVÉNEMENT TRÈS RÉUSSI

Près de 3300 personnes ont assisté aux multiples activités proposées à l'occasion du 10^e Festival des arts qui s'est tenu du 25 au 31 mai, dans 10 lieux de diffusion de l'arrondissement, mettant en valeur environ 200 artistes. À ce nombre, s'ajoutent 500 personnes qui ont profité du solde de livres organisé par les bibliothèques pendant l'événement.

UNE BELLE PLACE AUX JEUNES

Une dimension jeunesse est intégrée au festival depuis 2010 dans l'optique d'encourager la relève artistique, et plusieurs écoles participent en présentant des spectacles ou des expositions. Cette année ne fait pas exception avec le *Stage Band* de l'école Henri-Bourassa qui a enthousiasmé l'assistance en soirée d'ouverture. D'autre part, les élèves en classe d'accueil de l'école primaire Sainte-Colette ont aussi connu un grand succès avec leur pièce de théâtre *Un jour, la nuit*.

La salle d'exposition de la Maison culturelle et communautaire a été transformée en cabaret jeunesse, avec une scène intime et conviviale. Partenaire de l'activité, l'organisme Un itinéraire pour tous a suscité une belle participation à ce cabaret, dont une soirée micro ouvert et une soirée d'humour très courue.

DES ARTS DE LA TABLE POPULAIRES

Victime de son succès, le souper gastronomique interculturel proposé chaque année par les étudiants de l'école hôtelière Calixa-Lavallée était complet plusieurs semaines avant l'événement. Quant au Festival des boulettes organisé par Les fourchettes de l'Espoir, un public gourmet était au rendez-vous pour choisir les recettes gagnantes parmi les propositions de 11 cuisiniers et cuisinières, originaires de six pays différents.

DES SPECTACLES DE GRANDE QUALITÉ

Parmi tant d'autres, mentionnons l'originalité du Projet Multimédia du duo de pianistes *Twinmuse* qui a offert une performance hors du commun avec projection d'images. Mentionnons aussi le spectacle *Chansons et musique de la Nouvelle-Espagne*, avec l'ensemble Punteado, qui a mis en valeur tout un répertoire mexicain et espagnol avec le ténor Olivier Delaire.



DES ARTS VISUELS QUI BOUGENT

On croit à tort que les arts visuels sont statiques, et pour se convaincre du contraire, il faut voir le défilé de mode proposé depuis trois ans par Les Mains Folles, des artistes du fil et de l'aiguille. L'assistance à Place Bourassa, un espace occupé par le festival depuis l'an dernier, a pu le constater. Les volets des arts visuels et des métiers d'art sont coordonnés par le collectif des Artistes en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM).

Le Festival des arts vous reviendra en mai 2018. Restez à l'affut!

LA GRANDE TOURNÉE À MONTRÉAL-NORD

À l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal, la *Grande tournée* était de passage, les 21, 22 et 23 juillet dernier, au parc Aimé-Léonard de Montréal-Nord. Retour en photos sur ce bel événement festif.

Atelier de cirque au bord de la rivière.



Haute voltige sous le regard attentif des Nord-Montréalais.



Une belle occasion pour goûter les mets de restaurants montréalais.



MONTRÉAL-NORD VOUS INVITE À ADOPTER DES SHV

Avez-vous des SHV? Est-ce que vos enfants ont des SHV? Si ce n'est pas déjà le cas, Montréal-Nord vous encourage fortement à en adopter. Et pour vous aider à le faire, l'arrondissement a dévoilé une politique sur les SHV.

Non, les SHV ne sont pas une maladie, bien au contraire. Les SHV (pour saines habitudes de vie) vont plutôt contribuer à améliorer la santé et la qualité de vie des personnes qui les adoptent. En dévoilant sa nouvelle politique, Montréal-Nord a pour objectif d'instaurer des environnements favorables à des choix santé pour l'ensemble des citoyennes et citoyens et à faire la promotion d'un mode de vie physiquement actif.

Ainsi, l'arrondissement intégrera dorénavant un volet « SHV » dans chacune de ses actions en matière de gestion et d'exploitation des parcs, des équipements sportifs ou de loisirs, de soutien à l'organisation des loisirs sportifs, de voirie locale, d'environnement, d'aménagement et d'urbanisme.

« À TITRE D'AMBASSADRICE DE QUÉBEC EN FORME POUR LES SAINES HABITUDES DE VIE, JE SUIS TRÈS HEUREUSE DE CONSTATER LE LEADERSHIP DONT A FAIT PREUVE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD EN CHOISISANT DE PROPOSER DES MESURES CONCRÈTES À SES CITOYENS », A DÉCLARÉ SYLVIE BERNIER, MÉDAILLÉE D'OR AUX JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES.

QUELQUES STATISTIQUES PRÉOCCUPANTES

Selon l'enquête TOPO 2012 sur l'état de santé des Montréalais, on constate entre autres :

- plus de 40 000 Nord-Montréalais ne consomment pas assez de fruits et légumes;
- plus de 2 000 Nord-Montréalais de 15 à 24 ans ont un surplus de poids;
- un Nord-Montréalais sur trois est atteint d'une maladie chronique comme les maladies du cœur ou l'hypertension.

LA POLITIQUE ET LE PLAN D'ACTION SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE EN RÉSUMÉ

Trois grands axes

Une série d'orientations et de mesures proposent d'agir autour de trois grands axes :

- l'accès à une saine alimentation;
- l'adoption d'un mode de vie physiquement actif;
- la promotion des saines habitudes de vie.

Des mesures concrètes

La politique propose des moyens concrets tels que :

- l'ajout d'aliments santé à l'offre alimentaire des arénes ;
- inclusion des cours de cuisine et de jardinage dans la programmation régulière des loisirs offerts à la population;
- la planification de la complémentarité entre les différents modes de transport comme le train, l'autobus, l'autopartage et le covoiturage.

Des partenaires publics, communautaires et privés :

- réseaux scolaire et de la santé;
- organismes communautaires et de loisirs;
- clubs sportifs adultes et jeunesse;
- Québec en forme;
- le Regroupement écoles et milieux en santé (RÉMES) de Montréal-Nord.

SOIRÉES POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Information sur les services offerts par l'arrondissement, présence de plusieurs organismes partenaires, documentation disponible, animation pour les enfants, tirage de participation et plus encore.

JEUDI 14 SEPTEMBRE, 19 h

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire
12002, boulevard Rolland

MARDI 19 SEPTEMBRE, 19 h

Bibliothèque Yves-Ryan
4740, rue de Charleroi

Renseignements :
514 328-4000, poste 4132

DES EFFORTS CONCERTÉS MONTRÉAL-NORD ET LA TABLE DE QUARTIER MONTRÉAL-NORD EN SANTÉ

Parce qu'ils croient que « faire ensemble » est beaucoup plus efficace, l'arrondissement de Montréal-Nord et la table de quartier Montréal-Nord en santé (TQMNS) ont signé une entente de partenariat qui officialise le travail conjoint amorcé depuis déjà plusieurs mois et qui s'intensifiera au cours des prochaines années.

Par cette entente, l'arrondissement et TQMNS travailleront notamment ensemble sur la mise en œuvre des importants dossiers suivants :

- le Plan d'action collectif - Priorité jeunesse 2017-2027,
- le plan de réaménagement du Nord-Est,
- le plan de développement social de TQMNS.

En formalisant ce partenariat, l'arrondissement concrétise sa volonté, inscrite dans son plan stratégique *Oser ensemble Montréal-Nord*, d'instaurer une nouvelle approche dans ses relations avec les citoyens et les organismes actifs dans le champ du développement social et communautaire.

LE PLAN D'ACTION JEUNESSE... EN ACTION !

Ça bouge sur plusieurs fronts depuis l'adoption, en mars dernier, du Plan d'action collectif – Priorité jeunesse 2017-2027. Les partenaires sont en mode action, et plusieurs projets sont déjà sur les rails.

Voici en vrac quelques exemples de réalisations :

- L'organisme Québec en forme a offert 75 000 \$ pour embaucher un agent de liaison.
- La table de concertation Jeunesse a créé un poste de coordination pour lui permettre de se déployer davantage et de consolider la réalisation de ses projets et de ses actions.
- Les discussions ont été amorcées en vue de l'adoption d'une entente de partenariat entre la table de quartier Montréal-Nord en santé, l'arrondissement, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le Secrétariat à la jeunesse pour fixer les rôles et responsabilités de chacun dans la réalisation du plan.
- La caisse Desjardins du Sault-au-Récollet-Montréal-Nord a accordé une aide financière de 75 000 \$ sur cinq ans en soutien au plan.
- Le gouvernement du Québec a accordé une aide financière de 750 000 \$, sur trois ans, à des projets déposés par des organismes de Montréal-Nord.
- L'arrondissement a octroyé 453 000 \$ à 11 organismes jeunesse et famille de Montréal-Nord pour soutenir 12 projets inscrits au plan d'action.
- Des contributions financières totalisant 130 778 \$, provenant de la *Politique de l'enfant*, ont été versées à quatre projets.
- À son conseil d'arrondissement d'août, Montréal-Nord a attribué une enveloppe financière totalisant 116 400 \$ à quatre organismes :
 - Centre de formation Jean-Paul-Lemay pour le projet « Redémarre ta vie en 5 à 10 semaines » ;
 - Coup de pouce jeunesse Montréal-Nord pour le projet « Programme Pairs aidants » ;
 - Centre des jeunes l'Escale pour le projet « TAPAJ » ;
 - les YMCA du Québec pour le projet « Programme *Alternative Suspension* ».
 - école d'été du Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé / Rond point Jeunesse au Travail ;
 - accès 0-5 ans de l'organisme Entre-Parents de Montréal-Nord.

Rappelons que l'objectif du Plan d'action collectif – Priorité jeunesse 2017-2027 est de soutenir le développement positif de tous les jeunes de l'arrondissement. Il est porté par une centaine d'organismes et de partenaires institutionnels, privés et publics.



Les co-présidents du Cercle des ambassadeurs et mentors du Programme Leadership jeunesse mis en place par l'arrondissement : Nadège St-Philippe, présentatrice météo à TVA et native de Montréal-Nord, et Pierre Rodrigue, vice-président, relations avec l'industrie chez Bell et BCE. Le Cercle est formé de personnalités issues des milieux d'affaires, philanthropiques, culturels, sportifs, médiatiques et de l'administration publique. Ceux-ci s'engagent à investir temps, compétences et expérience pour inspirer les jeunes de l'arrondissement.

UN ENFANT, UN ARBRE PROGRAMME ÉLARGI AUX ENFANTS JUSQU'À L'ÂGE DE TROIS ANS



Pour une cinquième année consécutive, l'arrondissement de Montréal-Nord a planté des arbres pour souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés. Ce sont 21 arbres qui ont été plantés en mai dernier en vertu du programme *Un enfant, un arbre*. En présence de la mairesse d'arrondissement Christine Black et de la conseillère de la Ville de Montréal Chantal Rossi, une douzaine de familles ont assisté à l'événement qui soulignait la plantation effectuée au nom de chacun des enfants.

Tous les parents nord-montréalais qui souhaitent faire planter un arbre au nom de leur enfant de 0 à 3 ans peuvent s'inscrire en tout temps à ce programme gratuit. Les inscriptions sont compilées jusqu'en mars, et

la plantation se fait en mai, proclamé Mois de l'arbre et des forêts.

Les parents peuvent opter pour une plantation sur le domaine public ou privé. Ils peuvent également choisir l'essence de l'arbre parmi une sélection élaborée par le service horticole de l'arrondissement dans un souci de résistance et d'adaptabilité à notre climat.

Mis en place en 2013, le programme *Un enfant, un arbre* a permis la plantation de plus d'une centaine d'arbres dans l'arrondissement. Au nom de la collectivité, l'arrondissement souhaite ainsi la bienvenue à ses nouveaux citoyens tout en contribuant au développement durable du quartier.

MONTRÉAL - NORD INVESTIT DANS SES PARCS

Avec l'objectif de toujours offrir aux jeunes et aux moins jeunes des espaces de jeu et de détente de grande qualité, Montréal-Nord investit, cet été, 2,49 M\$ dans sept parcs de l'arrondissement.

L'arrondissement procédera donc sous peu aux travaux suivants :

- parc Sauvé : réfection des trois terrains de tennis;
- parc Gouin : construction d'une scène musicale;
- parc Eusèbe-Ménard : construction d'une scène musicale;
- parc Le Carignan : construction de deux terrains de tennis éclairés;
- parc Lacordaire : modernisation des aires de jeu et rénovation du chalet.



Cet investissement inclut les travaux qui viennent d'être faits pour l'aménagement de nouveaux jeux d'eau pour enfants aux parcs Ménard et Aimé-Léonard (photo ci-dessus).

Rappelons que, dans son programme triennal d'immobilisations, Montréal-Nord prévoit des

investissements de 8 M\$ dans les parcs d'ici 2019, dont une partie sera dédiée à partir de 2018 au réaménagement complet du parc Henri-Bourassa.

RUELLE VERTE DEUX PROJETS EN COURS DE RÉALISATION



Exemple de ruelle verte dans l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Montréal-Nord aura bientôt ses deux premières ruelles vertes. Deux groupes de citoyens sont actuellement en démarche pour rendre leur ruelle plus verte, agréable et conviviale : la ruelle de L'Harmonie (entre des Récollets et Gariépy) et la ruelle Monselet (près du boulevard Saint-Michel).

Dans les deux cas, les travaux d'aménagement débiteront à la fin d'août.

VOTRE RUELLE VERTE EN 2018?

Vous aimeriez, vous aussi, convertir votre ruelle en 2018? L'arrondissement vous invite à manifester votre intérêt dès cet automne.

Avec la collaboration des organismes Éconord et Soverdi, Montréal-Nord vous accompagnera et vous soutiendra financièrement dans la réalisation de votre projet, et ce, de la formation d'un comité à la réalisation finale.

Une expérience intéressante et enrichissante, une occasion à saisir pour accroître la qualité de vie de votre quartier.

INTÉRESSÉ?

Communiquez avec le responsable du programme : 514 328-4000, poste 4013
dominic.beaudry@ville.montreal.qc.ca

PRÈS DE 10 KM DE PLUS DE VOIES CYCLABLES

Amoureux du vélo, votre circuit nord-montréalais de voies cyclables s'enrichira de 9,5 km supplémentaires.

L'arrondissement poursuit son objectif de porter son réseau cyclable à 34 km en procédant cette année à l'implantation de voies cyclables dans l'axe nord-sud aux endroits suivants :

- les avenues de Paris et des Récollets, entre Gouin et Prieur (2,4 km);
- les avenues Éthier et Drapeau, entre de Castille et le parc Sauvé (1,3 km);
- le boulevard Langelier, de Gouin à Henri-Bourassa (4,2 km).

Dans l'axe est-ouest, les deux liens suivants seront aménagés :

- la rue de Castille, de Drapeau à Jean-Meunier (1,2 km);
- la rue Prieur, de Saint-Michel à des Récollets (0,4 km).

En vertu de sa nouvelle *Politique sur les saines habitudes de vie*, l'arrondissement encourage fortement ses citoyens à utiliser des modes de transports actifs. À vos vélos!

MARCHÉS DU NORD

PRODUITS FRAIS, CHOIX SANTÉ

Dans la foulée de sa nouvelle *Politique sur les saines habitudes de vie* qui a pour mission d'instaurer des environnements favorables à des choix santé pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens, l'arrondissement de Montréal-Nord est fier d'accueillir encore cette année deux marchés publics sur son territoire.

Ces deux marchés sont de formidables endroits pour se procurer des produits locaux, frais et abordables, et pour rencontrer ses voisins. En plus des activités spéciales, des dégustations et de l'animation seront proposées certaines fins de semaine.

LES DEUX MARCHÉS

- **Les samedis, 9 h à 16 h** : rue de Charleroi, angle Armand-Lavergne
- **Les dimanches, 9 h à 16 h** : rue Pascal, angle Corbeil (parc Henri-Bourassa)

Les Marchés du nord sont gérés par Panier futé coop et sont soutenus par Parole d'excluEs et le Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), grâce à l'appui financier de l'arrondissement de Montréal-Nord et de la Ville centre.



UNE NOUVELLE TERRASSE

POUR LA MAISON BRIGNON-DIT-LAPIERRE



Les travaux d'aménagement avancent rondement à la maison Brignon-Dit-Lapierre. À terme, cet équipement patrimonial et culturel sera doté d'une terrasse qui va mettre à l'avant-scène les vues sur la rivière des Prairies et faire de l'endroit un magnifique point d'arrêt pour cyclistes et promeneurs. De plus, on y présentera des activités culturelles en plein air.

Pour mettre davantage en valeur cette maison historique, un verger urbain sera aussi aménagé sur son côté ouest.

Construite vers 1770, la maison Brignon-Dit-Lapierre est un bâtiment patrimonial et un lieu de diffusion culturelle très populaire auprès des citoyens de Montréal-Nord et des environs. Quelque 3 000 personnes s'y rendent chaque année pour assister à l'une ou l'autre de la quarantaine de manifestations et activités culturelles qui y sont présentées.

DÉRANGÉ PAR LES RATONS OU LES MOUFFETTES ?

Lorsqu'ils sont accessibles, la nourriture et l'eau attirent rats laveurs, mouffettes et autres animaux urbains. En éliminant ces deux appâts, les animaux vont très probablement choisir d'eux-mêmes de déménager, puisque leur environnement ne sera plus à leur satisfaction.

Voici certaines mesures de prévention que vous pouvez prendre pour éloigner les animaux de la faune :

- gardez toute nourriture à l'intérieur;
- placez vos ordures dans des poubelles munies d'un couvercle hermétique et entreposez-les à l'intérieur jusqu'à la collecte;
- fermez bien vos bacs de compostage;
- protégez votre jardin avec une clôture ou un grillage;
- clôturez votre terrain pour le rendre moins accessible;
- remplissez les espaces vides sous le

- balcon, la terrasse et la remise;
- la nuit, gardez votre chat à l'intérieur;
- apprenez aux enfants à respecter les animaux en se tenant à distance.

Pour faire fuir les marmottes ou mouffettes : attacher un chiffon imbibé d'ammoniac au bout d'un bâton et le placer dans le terrier. Répéter pendant 7 jours. L'odeur fera fuir l'animal. Boucher ensuite l'accès au terrier.

Pour faire fuir les rats laveurs : installer une lumière et laisser une radio en marche à l'endroit où l'animal s'est installé.

Des questions ? SPCA : info@spca.com ou 514 735-2711



C'EST L'HIVER TOUT LE MONDE À L'ABRI... D'AUTO !

Avec l'arrivée de l'hiver vient l'installation des abris d'auto temporaires. Pour éviter d'éventuels problèmes, mieux vaut être prévoyant et installer ce dernier en conformité avec le règlement municipal.

Pour vous aider, voici les règles générales qui régissent les abris « Tempo » :

- installation permise du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante;
- maximum de deux abris simples ou d'un abri à deux places par terrain;
- hauteur maximale de 3,1 m;
- installation à au moins 0,3 m d'un trottoir ou, s'il n'y a pas de trottoir, du pavage de la rue;
- abri de fabrication industrielle, c'est-à-dire composé d'une structure de tubes en acier galvanisé démontable et recouvert d'une toile synthétique blanche, translucide, imperméabilisée et ignifugée;
- abris en bois ou en polyéthylène prohibés;
- obligation de fixer l'abri par ancrage au sol ou par contrepoids;

- interdiction de servir d'entrepotage ou d'inclure un mode de chauffage.

Avis important : lorsqu'un abri temporaire est installé à moins de 4,5 m du pavage de la rue, une fenêtre en plastique clair de 1 m de largeur par 0,7 m de hauteur doit être installée de chaque côté de l'abri, à 1 m du sol.

Pour les personnes handicapées

Un abri piétonnier temporaire pour personnes handicapées doit respecter les dispositions suivantes :

- les abris pour piétons ne sont autorisés que pour protéger des trottoirs, des rampes ou des ascenseurs utilisés par des personnes handicapées devant se déplacer en fauteuil roulant;
- un seul abri piétonnier temporaire pour personnes handicapées est autorisé par terrain;
- les normes de construction et la période d'installation sont les mêmes que pour un abri d'auto temporaire.

CHATS ERRANTS COMMENT CONTRÔLER LES POPULATIONS ?

Montréal-Nord participe au programme capture – stérilisation – relâche – maintien (CSR) de la SPCA. Ce programme a pour objectif de contrôler les populations de chats errants dans les zones urbaines sans avoir recours à l'euthanasie d'animaux en santé.

Le programme fonctionne avec la participation de citoyens bénévoles qui, à l'aide de cages trappes prêtées par la SPCA, recueillent des chats errants afin de les remettre à l'organisme. Ce dernier évalue la santé de l'animal, procède à sa stérilisation et contacte le citoyen qui a capturé l'animal pour qu'il vienne le chercher afin qu'il soit relâché.

De son côté, l'arrondissement de Montréal-Nord paie l'opération de stérilisation des animaux.

Depuis la mise en place du programme, il y a quelques années, l'arrondissement a relevé des résultats positifs quant à la stabilisation des populations de chats errants dans les zones participantes.

Pour plus d'information ou pour participer SPCA : 514 735-2711, poste 2362 spca.com

BOÎTES DE DONNS UN MÉNAGE S'IMPOSAIT

Montréal-Nord fait le ménage dans les boîtes de collecte de dons, ces immenses boîtes de métal destinées à recevoir des dons de vêtements ou autres articles qui seront ensuite revendus. Afin de s'assurer que ces boîtes destinées à la collecte de fonds pour des organismes de bienfaisance ne causent pas de nuisances — par leur trop grand nombre ou par un emplacement problématique —, l'arrondissement a adopté une nouvelle réglementation et a procédé à l'enlèvement graduel des boîtes illégales.

Selon les nouvelles dispositions réglementaires :

- les boîtes de dons sont autorisées dans des zones bien définies, en complémentarité

avec des usages tels que commerce de soutien ou centre communautaire et public;

- elles doivent respecter les normes de localisation et d'installation;
- elles doivent être entretenues convenablement;
- un certificat d'autorisation (sans frais pour les organismes à but non lucratif) est exigé pour leur installation.

Les boîtes de dons permettent de revaloriser ou de recycler des articles qui, autrement, seraient jetés, mais afin de remplir leur rôle, leur présence doit être contrôlée adéquatement.

VENTES-DÉBARRAS REDONNER VIE À SES VIEILLERIES



La saison estivale tire à sa fin! Vous avez acheté un nouveau BBQ, et l'ancien ne sert plus? Vous avez lu l'intégralité des romans des Filles de Caleb et vous ne savez maintenant plus quoi en faire? Le petit dernier est rendu trop grand pour son berceau? Au lieu de les jeter, redonnez vie à vos vieilleries. Départissez-vous de vos petits trésors en tenant une vente-débarras.

Ces ventes sont maintenant permises quatre fois de semaine par année durant la période estivale. En dehors de ces périodes, cette activité est interdite. Alors, au ménage, terminez vos romans, faites quelques \$ et contribuez à préserver l'environnement.

Ventes-débarras

- Deux dernières fois de semaine permises en 2017 :
 - **2, 3 et 4 septembre (fête du Travail)**
 - **9 et 10 septembre**
- Aucune autorisation requise
- Heures permises : de 9 h à 17 h

Renseignements

ville.montreal.qc.ca/mtlnord ou
communiquer avec le 311



FAITES STÉRILISER VOTRE CHAT GRATUITEMENT !

Saviez-vous que :

- la stérilisation est un geste bienveillant qui contribue à freiner la surpopulation animale et à assurer le bien-être de votre compagnon;
- la stérilisation comprend plusieurs avantages médicaux et comportementaux;
- les animaux nés de portées non désirées sont plus vulnérables et risquent de mener une vie plus difficile ou de se retrouver dans un refuge.

La SPCA de Montréal et l'arrondissement de Montréal-Nord, en partenariat avec *Pet Smart Charities*, offrent aux ménages à faible revenu de stériliser gratuitement leurs chats. Voyez si vous vous qualifiez en complétant le formulaire disponible au spca.com/montreal-nord.

Pour vous inscrire, contactez la *Clinique vétérinaire de stérilisation ciblée permanente Mittens de la SPCA de Montréal* (D^{re} Gabrielle Carrière, M.V.) par téléphone en laissant un message au 514 735-2711, poste 2252.

Vous serez ensuite contacté pour confirmer votre qualification et établir les modalités de l'opération.



CASERNE 18 : BÂTIMENT VERT POUR LE CORRIDOR VERT

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) procédera à une réfection complète de la caserne de pompiers 18 située sur le boulevard Rolland. Le chantier débutera en octobre 2017.

Pour ce projet, le SIM a pour objectif une certification LEED qui apportera une touche de modernité à l'édifice datant de 1970. Les travaux incluront des puits de géothermie et d'autres éléments énergétiques afin d'en faire

un bâtiment durable. Ce dernier s'inscrira à merveille dans le nouveau parc Henri-Bourassa dont le réaménagement débutera en 2018.

AMÉNAGEMENT DE SEPT COURS ARRIÈRE

En vertu du projet Quartier 21 de la Ville de Montréal, Parole d'excluEs a réalisé plusieurs interventions dans le secteur nord-est de l'arrondissement, qui s'ajoutent à celles du Corridor vert. Dans ses efforts de verdissement, l'organisme a notamment procédé à la déminéralisation (élimination de l'asphalte) et à l'aménagement de sept cours arrière de bâtiments situés dans ce secteur.

Rappelons que Quartier 21 est un vaste projet de verdissement et d'agriculture urbaine destiné à lutter contre les îlots de

chaleur. C'est grâce à ce programme que l'arrondissement avait procédé en 2014 à la réfection d'un tronçon de la rue Pascal, entre le boulevard Rolland et l'avenue Jubinville. Des aménagements paysagers le long du trottoir avaient été réalisés, et le projet a gagné un prix au Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal.

Au cours de la dernière année, Paroles d'excluEs a aussi procédé à l'implantation d'un jardin d'herbes à l'école Calixa-Lavallé.



LE CORRIDOR VERT HONORÉ

Bravo à l'arrondissement! Montréal-Nord a reçu le prix *Projet d'innovation ou de développement public/parapublic* décerné en vertu du concours ESTim de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, pour le projet Corridor vert.

La mairesse Christine Black et la conseillère en aménagement Stéphanie Lavigne sont allées cueillir le prix avec fierté.





UNE PREMIÈRE JOUJOUTHÈQUE À MONTRÉAL-NORD

La direction de l'école Jules-Verne a constaté qu'il y avait un grand besoin d'installations pour contribuer à l'épanouissement des jeunes du quartier. Le message s'est rendu aux oreilles de l'arrondissement et de la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI). Cette dernière a conçu et coordonné la production du conteneur et du mobilier. Une jolie bibliothèque de jeu extérieure a ainsi été installée dans la cour de l'école.

Ce lieu de divertissement pour les enfants est animé par une éducatrice de l'organisme Institut Pacifique. Le projet a été réalisé avec

la contribution financière de l'arrondissement de Montréal-Nord ainsi que du Groupe Banque TD par le biais de son programme « Espace pour tous ».

JOUJOUTHÈQUE ESPACES POUR TOUS

**TROTTINETTES, VÉLOS, BALLONS,
LIVRES, JEUX DE SOCIÉTÉ, ETC.**

**POUR LES ENFANTS DE 4 À 14 ANS
COUR DE L'ÉCOLE JULES-VERNE
11811, AVENUE P.-M.-FAVIER
DU JEUDI AU DIMANCHE
DE 13 H À 17 H
JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE**



SOVERDI VERDIT

Le verdissement et l'embellissement du Corridor vert des cinq écoles se poursuit, et SOVERDI y contribue grandement. L'organisme, partenaire phare de l'arrondissement depuis les débuts de ce formidable projet urbain, a effectué plusieurs interventions sur le territoire cette année.

Ces interventions contribuent notamment à créer des espaces conviviaux autour des écoles.

Quelques exemples d'interventions de SOVERDI :

- Murales extérieures à l'école Henri-Bourassa (avec l'organisme MU)
- Murale extérieure à l'école Lester B. Pearson (avec l'organisme MU)
- Plantations dans les bacs de l'école Henri-Bourassa
- Création de petites placettes à l'école Lester B. Pearson à l'aide de bancs et de tables
- Participation à la brigade de propreté et d'entretien du Corridor vert
- Co-création avec l'arrondissement de la joujouthèque à l'école Jules-Verne





UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR DIJON PIÉTONNE 2017

La rue de Dijon piétonne* est sur une lancée. L'édition 2016 a été un vif succès, celle de 2017 prend de l'ampleur et des installations permanentes d'envergure apparaîtront au début de l'été 2018.

Pour accueillir un aménagement plus important, l'arrondissement de Montréal-Nord a réalisé, ce printemps, des travaux permanents liés à l'élargissement du trottoir existant, à l'entrée d'eau permanente pour les jardins communautaires et au changement du sens de la circulation dans la rue de Dijon.

Ces changements permettent d'aménager une rue piétonne (de P.M.-Favier à Rolland) deux fois plus grande que l'an dernier, apte à accueillir cinq zones d'activités distinctes :

- sociale,
- sportive,
- détente,
- agriculture,
- culturelle.

L'aménagement de l'édition 2018 sera encore amélioré. On sait déjà que des structures métalliques permanentes seront implantées sur le trottoir. Celles-ci pourront accueillir toutes sortes d'activités (balançoires, hamacs, expositions, films, etc.). Rappelons que le projet de rue de Dijon piétonne a fait l'objet de séances de consultation publique et de participation citoyenne.

FAITS SAILLANTS

- Trottoir élargi à six mètres
- Aménagements : plantation de jardins communautaires, construction d'une estrade en bois et peinture des structures réalisées en cocreation avec la population et les organismes du quartier
- Plusieurs pièces du mobilier temporaire (tables tourets, bancs et bacs de plantation) réalisées par des jeunes de l'école Henri-Bourassa)
- Plus de 50 activités gratuites de juin à septembre

UN ÉTÉ



* Ce projet est financé par la Ville de Montréal, en vertu du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées qui vise à rendre ce type d'aménagement permanent dans l'espace public.



DES PLUS

ANIMÉS !



DIJON PIÉTONNE

ENCORE BEAUCOUP DE BELLES ACTIVITÉS

Vous avez manqué les journées Vélo festif, la soirée des aînés, la projection du film *Bon cop*, *Bad cop 2* ou le *Kangou dance*? Vous avez jusqu'au 2 septembre pour vous reprendre, prendre possession de la rue et participer aux formidables activités offertes, cet été, dans la rue de Dijon piétonne.

GRANDS ÉVÉNEMENTS

- 19 août — Kermesse
13 h à 19 h
Animation, BBQ, ateliers de danse urbaine, tirage de prix...
- 2 septembre — Fête de clôture
11 h à 18 h

SORTIES EN FAMILLE

- 22 août — R.-v. des artistes
16 h à 19 h
Céramique, peinture, maroquinerie, couture...
- 23 août — Journée petite enfance
10 h à 11 h
Yoga maman — bébé, ateliers de massage, contes...
- 25 août et 1^{er} septembre
Activités horticoles
- 30 août — Yan le magicien
17 h 30 à 20 h
Micromagie

CINÉMA

- 8 août — Dalida
- 22 août — *Bon Cop*, *Bad Cop II*
Vers 21 h

POUR S'ENTRAÎNER

- 23 août — Ateliers de Zumba
18 h à 19 h
- 23 août — R.-v. sportif afrofit (mélange de fitness et de danse africaine)
19 h 15 à 20 h 15

La programmation complète est disponible sur ville.montreal.qc.ca/mtlnord



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Nous vous encourageons à apporter vos RDD à la prochaine collecte itinérante :

Samedi 9 septembre, de 9 h à 17 h
Derrière l'école Henri-Bourassa
6051, boulevard Maurice-Duplessis

En tout temps, les RDD peuvent être déposés dans les écocentres.

Matières acceptées à la collecte des RDD

- Ampoules fluocompactes
- Tubes fluorescents
- Peintures (latex, alkyde, émail), teinture, laque, apprêt, antirouille, vernis, peinture aluminium, scellant acrylique, préservatif pour le bois, huile de lin
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Batteries (acide ou plomb)
- Piles rechargeables (Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion, Pb)
- Piles non rechargeables (AAA à D, alcalines)
- Produits d'entretien ou nettoyants, dégraisseurs, débouche-conduits
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, alcool, shellac
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscines
- Adhésifs, goudron, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)

Ces produits ne doivent JAMAIS se retrouver parmi vos déchets domestiques ou dans le bac de recyclage. Assurez-vous que les contenants sont étanches et hors de portée des enfants.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SECTEURS 1 ET 2

Les deux collectes d'ordures ménagères seront de retour en septembre pour tous ceux qui n'ont pas accès à la collecte des résidus alimentaires dans les secteurs 1 et 2 de l'arrondissement: les résidents des immeubles de neuf logements et plus, les commerces, les industries et les établissements.

- Secteur 1 : lundi et mercredi
- Secteur 2 : mardi et jeudi

En attendant qu'une stratégie globale soit déployée pour l'ensemble des résidents

de Montréal, la ville centre a recommandé aux arrondissements de continuer à offrir deux collectes d'ordures ménagères à ceux qui n'ont pas encore accès à la collecte des résidus alimentaires.

Les résidents ayant accès à la collecte des résidus alimentaires doivent continuer de déposer leurs ordures ménagères une seule fois par semaine : lundi (secteur 1) ou mardi (secteur 2). Les résidus alimentaires vont dans la collecte du mercredi (secteur 1) ou jeudi (secteur 2).

INONDATIONS PRINTANIÈRES MONTRÉAL-NORD PRÊTE MAIN-FORTE À PIERREFONDS-ROXBORO

En plus de prendre soin de quelques résidences qui ont subi, en mai dernier, des inondations en raison de la crue des eaux de la rivière des Prairies, l'arrondissement de Montréal-Nord a apporté son aide à un autre arrondissement.

inondations printanières. Pendant trois jours, sept camionnettes et 11 employés ont été prêtés à cet arrondissement. Un contremaître, sept chauffeurs et trois préposés aux travaux généraux y ont effectué différentes tâches urgentes.

Nous avons dépêché des ressources humaines et matérielles à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, durement touché par ces

De plus, des employés du service téléphonique 311 ont donné un coup d'épaule en travaillant durant le week-end.

GEORGETTE LÉVESQUE-MORIN HONORÉE

Un hommage a été rendu à madame Georgette Lévesque-Morin, le 10 mai dernier à la séance du conseil d'arrondissement, à l'occasion de l'inauguration d'une salle portant maintenant son nom à la mairie.

Première femme élue au conseil municipal de la Ville de Montréal-Nord, Georgette Lévesque-Morin y a siégé de 1982 à 2001. Après la fusion des municipalités qui a mené à la

création de l'actuelle Ville de Montréal, elle a été élue conseillère d'arrondissement, et ce, jusqu'en 2005.

Après 23 années d'engagement actif en politique municipale, en plus d'avoir été la première femme élue au poste de conseillère à Montréal-Nord, madame Lévesque-Morin méritait grandement que son accomplissement soit souligné.



INSCRIPTION AUX LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT

Deux façons de s'inscrire :

- En ligne, du mercredi 23 août, 13 h 30, jusqu'au vendredi 22 septembre, 21 h, avec votre carte biblio-loisirs, au **ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne**
- Au comptoir, jeudi 31 août, 16 h à 21 h, avec votre carte biblio-loisirs, en vous présentant au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk (à l'angle de la rue de Charlevoix).

La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord et ensuite à ceux des autres arrondissements de la Ville de Montréal seulement. Vous devez présenter votre carte biblio-loisirs au moment de l'inscription.

Le paiement complet est exigé à l'inscription.

- En ligne : par carte de crédit ou carte prépayée MasterCard ou Visa.
- Sur place : en espèces, par carte de débit ou carte de crédit.

Veillez prendre note qu'il sera possible de s'inscrire en ligne pour les places restantes jusqu'à la fin de la deuxième semaine d'activité. Par la suite, il ne sera pas possible de s'inscrire. Aucun remboursement ne sera accordé après les deux premières semaines d'activité.

Renseignements : 514 328-4000, poste 4151



HORAIRE DU PATINAGE LIBRE (GRATUIT)

Valide du 16 octobre 2017 au 31 mars 2018

Renseignements : 514-328-4000 poste 4264

	ARÉNA ROLLAND	ARÉNA GARON
Pour tous	Judi, 16 h à 17 h 30 Samedi, 20 h 30 à 22 h Dimanche, 18 h à 19 h 30	Lundi, 16 h 30 à 18 h Vendredi, 16 h à 17 h 30 Samedi, 18 h à 19 h 30
Pour les tout-petits	Vendredi, 9 h à 10 h 30	Judi, 8 h 30 à 10 h
Pour les aînés	Lundi, 10 h à 12 h Mercredi, 10 h à 12 h	

LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT

ACTIVITÉ	HORAIRE	ENDROIT	DURÉE (sem.)	DÉBUT DE SESSION	FRAIS
Badminton <i>Adulte</i>	Mercredi et vendredi, 19 h 30 à 21 h 30 <i>Pratique libre. Six terrains à votre disposition et volants fournis.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée <i>Accès par l'entrée de la piscine</i>	12	13 sept.	21 \$/1 soir 42 \$/2 soirs
Photographie	Judi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Saint-Laurent	24	11 sept.	148 \$
Pilates	Mardi et jeudi, 19 h à 20 h 30	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	12 sept.	61 \$/cours
Poterie <i>Adulte</i>	Mardi, 19 h à 22 h Mercredi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Pilon	12	15 sept.	117 \$
Poterie 8 à 17 ans	Vendredi, 18 h à 20 h Samedi, 9 h 30 à 11 h 30	Chalet du parc Pilon	12	10 sept.	61 \$
Tennis 7 à 17 ans	Dimanche, 9 h à 15 h 30 <i>Les groupes et les niveaux seront faits sur place par l'entraîneur.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée	12	12 sept.	56 \$
Tennis <i>Adulte</i>	Mardi, 19 h à 22 h <i>Les groupes et les niveaux seront faits sur place par l'entraîneur.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée	12	11 sept.	66 \$
Tonus plus	Lundi, 20 h 30 à 22 h Mercredi, 20 h 30 à 22 h <i>Il est recommandé de s'inscrire deux soirs par semaine.</i>	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	11 sept.	61 \$/cours
Yoga	Lundi, 19 h à 20 h 30 Mercredi, 19 h à 20 h 30	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	11 sept.	61 \$/cours
Volleyball <i>Adulte</i>	Lundi et mercredi, 20 h à 22 h <i>Pratique libre. Deux terrains à votre disposition et ballons fournis.</i>	École secondaire Calixa-Lavallée <i>Accès par l'entrée de la piscine</i>	12	19 sept.	21 \$/1 soir 42 \$/2 soirs

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES

Inscription OBLIGATOIRE pour les cours offerts aux piscines intérieures.

Pour les résidents de l'arrondissement :

- En ligne : à compter du 7 août, ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne
- En personne : le lundi 28 août, de 18 h à 21 h, au Centre de loisirs (11121, avenue Salk).
- À compter du mardi 29 août, à l'accueil de la piscine Henri-Bourassa, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h.

Pour les non-résidents :

- En personne, à compter du mardi 29 août, à l'accueil de la piscine Henri-Bourassa, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h.

Prenez note :

- La carte biblio-loisirs ainsi qu'une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription.
- Le bail n'est pas une preuve de résidence.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil au moment du paiement.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.

PISCINE CALIXA-LAVALLÉE

11345, avenue Pelletier, 514 328-4170
Veuillez noter que la piscine est fermée pour réparations.

PISCINE HENRI-BOURASSA

12 005, avenue Laurier, 514 328-4171
Cours offerts du samedi 9 septembre au vendredi 24 novembre.

FRAIS (RÉSIDENTS)

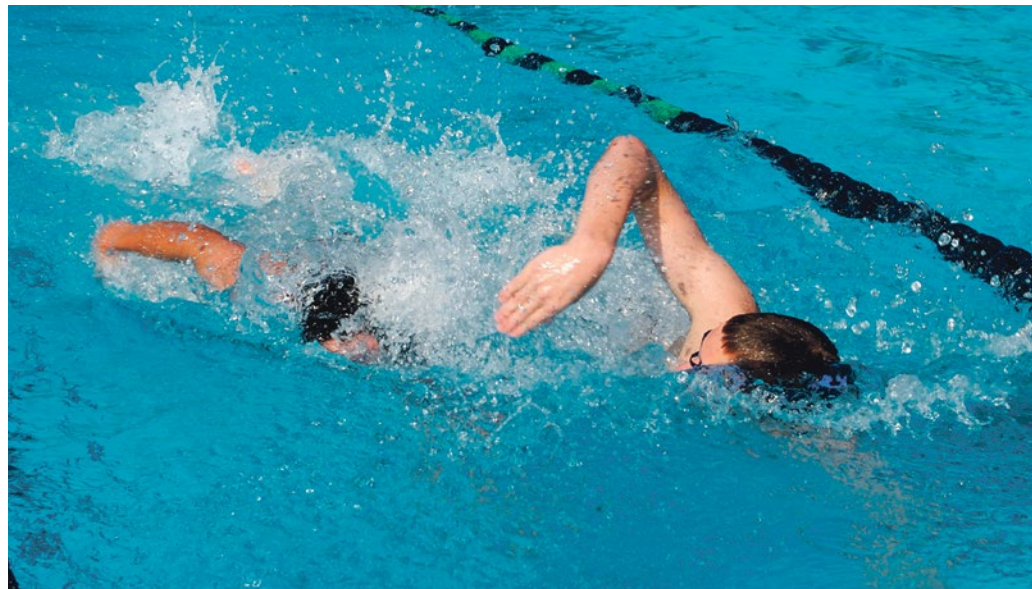
(POUR 12 COURS DE 45 MINUTES)

ENFANTS (17 ans et moins) : 20 \$

ADULTES (18 à 59 ans) : 40 \$

AÎNÉS (60 ans et plus) : 20 \$

ENFANTS			
Cours	Horaire	Début	Endroit
Tortue et Dauphin 2 à 4 ans <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Samedi, 10 h ou 11 h ou 14 h Dimanche, 10 h ou 11 h ou 14 h	9 sept. 10 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa
Grenouille (débutant) Baleine (avancé) 5 et 6 ans <i>L'enfant est seul.</i>	Samedi, 10 h ou 11 h ou 14 h Dimanche, 10 h ou 11 h ou 14 h	9 sept. 10 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa
Natation 1, 2 et 3 7 à 15 ans	Samedi, 9 h, 12 h ou 13 h Dimanche, 9 h, 12 h ou 13 h	9 sept. 10 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa
Natation 4, 5, 6 et 7 7 à 15 ans	Samedi, 15 h Dimanche, 15 h	9 sept. 10 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa



ADULTES ET AÎNÉS			
Cours	Horaire	Début	Endroit
Natation 1, 2, 3 et 4	Mardi, 20 h Mercredi, 19 h	12 sept. 13 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa
Natation 5, 6 et 7	Lundi, 20 h	11 sept.	Henri-Bourassa
AquaGym (<i>impact doux</i>)	Lundi, 19 h ou 20 h Mercredi, 20 h Jeudi, 20 h	11 sept. 13 sept. 14 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Henri-Bourassa
AquaJogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi, 19 h ou 20 h Mercredi, 20 h Jeudi, 20 h	11 sept. 13 sept. 14 sept.	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Henri-Bourassa

INTERRUPTION : il n'y aura pas de cours le lundi 9 octobre (Action de grâce, jour férié).

HORAIRE DE LA NATATION LIBRE

LA BAIGNADE EST GRATUITE... BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Piscine Henri-Bourassa			
Date	Jour	Heure	Clientèle
Du 28 août au 8 septembre	Lundi au vendredi	20 h à 22 h 15	18 ans et +
	Samedi et dimanche	13 h à 15 h 45	Familiale*
Du 9 septembre au 24 novembre	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 7 h 50	18 ans et +
	Lundi au jeudi	21 h à 22 h 15	18 ans et +
	Samedi et dimanche	16 h à 17 h 15	Familiale*
Le 9 octobre (Action de grâce)	Lundi	13 h à 15 h 45	Familiale*
Du 27 novembre au 22 décembre	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 7 h 50	18 ans et +
	Lundi au vendredi	20 h à 22 h 15	18 ans et +
	Samedi et dimanche	13 h à 15 h 45	Familiale

* Familiale : En tout temps, un adulte doit être présent dans l'eau et veiller constamment sur l'enfant dont la taille est de moins de 1,22 m (48 pouces) ainsi que sur l'enfant souffrant d'un handicap ou qui ne sait pas nager.

INTERRUPTION – La piscine sera fermée le lundi 4 septembre pour la fête du Travail.

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

COURS DE SAUVETAGE*

MÉDAILLE DE BRONZE

(préalable : avoir 13 ans)

Piscine Henri-Bourassa

Du 8 septembre au 14 octobre
Les vendredis, 19 h à 22 h
et les samedis, de 16 h 30 à 19 h 30

Examen : samedi 14 octobre, 17 h

CROIX DE BRONZE

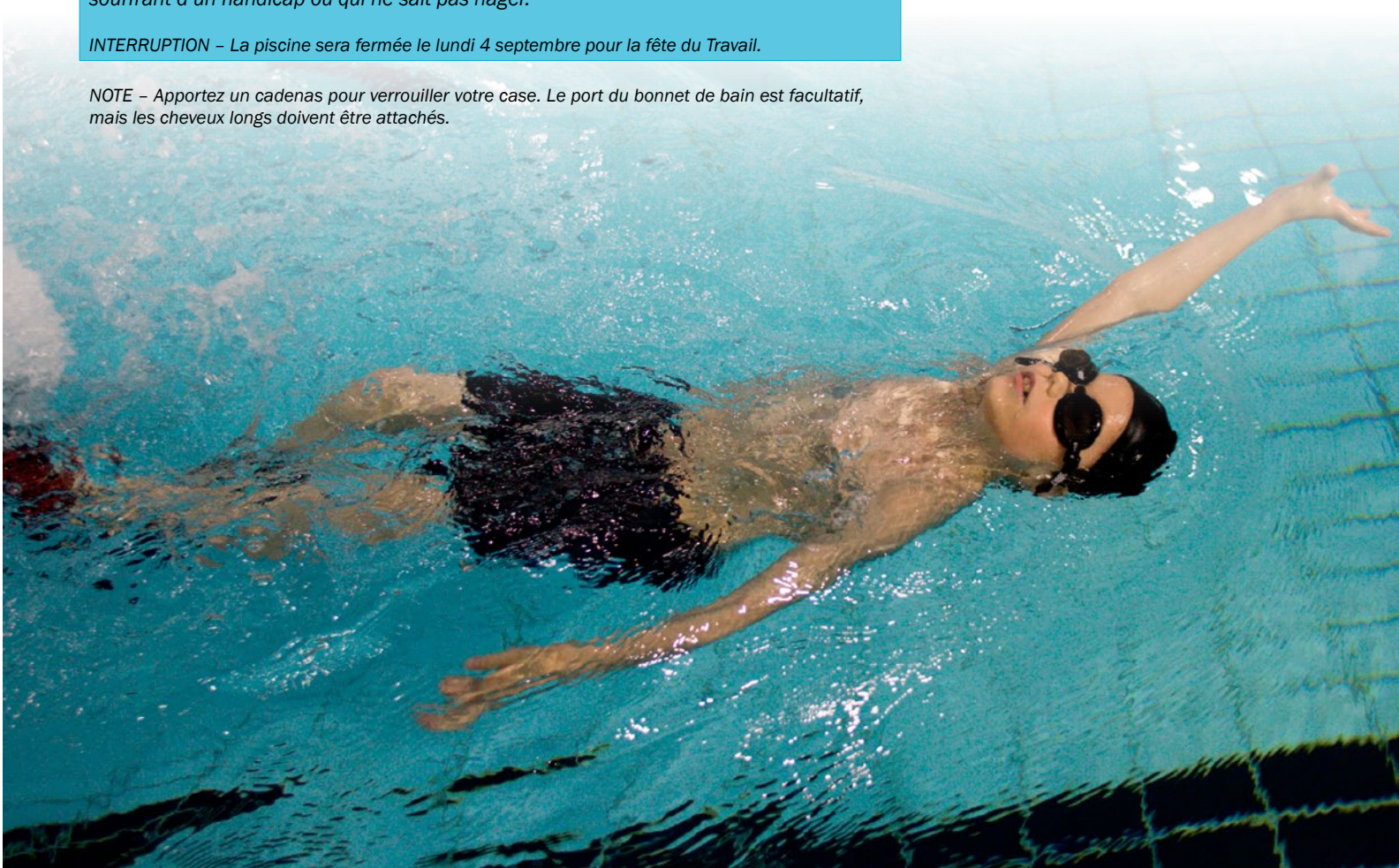
(préalable : avoir réussi Médaille de bronze)

Piscine Henri-Bourassa

Du 20 octobre au 19 novembre
Les vendredis, 19 h à 22 h
et les samedis, de 16 h 30 à 19 h 30

Examen : dimanche 20 novembre, 16 h

*Frais : 50 \$ par niveau
(+ examen : 36,50 \$)





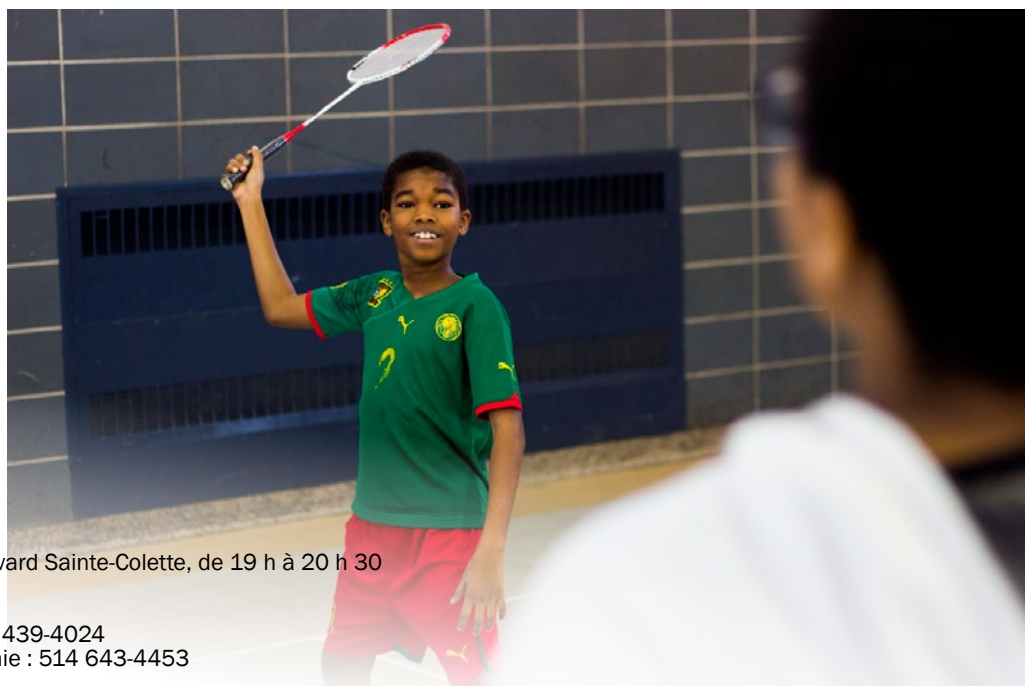
CLUBS SPORTIFS

ACTIVITÉ	HORAIRE	INSCRIPTION	DÉBUT DE SESSION	FRAIS	RENSEIGNEMENTS
Association de ringuette de Montréal Nord-Est <i>Filles de 3 à 23 ans</i>	Samedi, 16 h à 20 h 30 Dimanche, 12 h 30 à 18 h et 19 h 30 à 22 h 30	Aréna Rolland Journée portes ouvertes : 21 août, 18 h 30 à 19 h 30 9 sept., 16 h à 17 h Inscription : 21 et 28 août, 18 h 30 à 20 h 30 9 sept., 16 h à 17 h	5 sept.	3-5 ans : 85 \$ 6-7 ans : 100 \$ 8-9 ans : 120 \$ 10-18 ans : 145 \$ 18-23 ans : 200 \$	Sylvie Horth 514 206-2951 ringuette96mtlnord.com
Club de patinage artistique de Montréal-Nord		Aréna Garon 24 et 25 août, de 18 h 30 à 21 h	Sept.		cpamontreal-nord@hotmail.com
Club de judo La Voie Souple	6 à 11 ans Mardi et jeudi, 18 h 45 à 20 h 15 Samedi de 10 h 30 à 12 h 12 ans et plus Lundi, mercredi et vendredi, 19 h à 21 h	Complexe sportif Marie-Victorin Salle polyvalente		75 \$* <i>* Affiliation à Judo Québec et judogi en sus</i>	Stéphane Bacon Icecut911@hotmail.com judomtl nord.ca
Club de karaté Montréal-Nord	6 à 12 ans débutant Mardi et jeudi, 18 h à 19 h 6 à 12 ans Jaune et plus Mardi et jeudi, 19 h à 20 h 12 ans et plus Mardi et jeudi, 20 h à 21 h 30 Pour tous Samedi, 10 h à 11 h 30	École Gerald McShane 29 et 30 août, 18 h à 20 h 30 Et en tout temps	5 sept. 12 sem.	<i>Junior (6 à 12 ans) :</i> 55 \$ <i>Sénior (12 ans et +) :</i> 65 \$	André Lavoie 514 232-4581 (cell.)
Club de tir à l'arc Cupidon <i>Tir à l'arc libre sur cible conventionnelle Cible 3D sur demande Cours particulier sur demande</i>	Lundi, mercredi et vendredi, 18 h 30 à 21 h 30 Samedi, 13 h à 15 h 45		Sept.	Enfant : 70 \$ Sénior (18 à 65 ans) : 150 \$ Âge d'or (65 ans et +) : 95 \$	René Ranger 514 231-8159 tirlarc.cupidon@gmail.com
Club Gymkhana <i>Gymnastique Garçons et filles</i>	Bébé-Gym (18 mois à 2 ans) Dimanche, 10 h à 11 h, 11 h 15 à 12 h 15 3 à 12 ans Lundi et jeudi, 17 h 30 à 19 h, 19 h à 20 h 30 Dimanche, 10 h 30 à 12 h, 13 h à 14 h 30, 14 h 30 à 16 h	École secondaire Calixa-Lavallée Entrée de la piscine, 5 ^e étage 5 et 8 sept., 17 h 30 à 20 h 30	17 sept. 12 cours	Bébé-Gym : 125 \$* 3-12 ans : 150 \$ <i>* Autres frais obligatoires : Affiliation annuelle de 28 \$ et maillot 35 \$</i>	514 321-1936 clubgymkhana@hotmail.com

CLUBS SPORTIFS

ACTIVITÉ	HORAIRE	INSCRIPTION	DÉBUT DE SESSION	FRAIS	RENSEIGNEMENTS
Club de natation et de plongeon de Montréal-Nord	17 h à 19 h	Piscine Henri-Bourassa 6 sept.	12 sept.	350 \$ et +/-saison (Sept. à juin)	equipecnmn@gmail.com 514 328-4000, poste 4167
Club de patinage de vitesse Montréal-Nord	École de patinage Dimanche, 11 h à 12 h ou vendredi, 18 h 45 à 19 h 45	Aréna Rolland 18 et 25 août, 19 h 30 à 21 h	15 et 17 sept.	150 \$	Salvatore Cavaliere 514 322-9977 s.cavaliere@ sympatico.ca
	Introduction Mercredi, 18 h à 19 h et dimanche, 8 h 40 à 9 h 40	Aréna Rolland À partir du 6 septembre, pendant les heures de pra- tique ou sur rendez-vous	6 sept.	210 \$	
	CL'Fun Dimanche, 7 h 30 à 8 h 30 et vendredi, 19 h 45 à 20 h 45	Aréna Rolland À partir du 6 septembre, pendant les heures de pra- tique ou sur rendez-vous	8 sept.	210 \$	
	Performance Lundi, 19 h à 20 h 30 Mercredi, 18 h 30 à 20 h 20 Vendredi, 20 h 15 à 22 h Dimanche, 9 h à 10 h 50	Aréna Rolland À partir du 6 septembre, pendant les heures de pra- tique ou sur rendez-vous	6 sept.	300 \$ et +	
Hockey mineur de Montréal-Nord	Lundi au vendredi, 17 h à 22 h Samedi et dimanche, 8 h à 22 h	Aréna Garon 15 août, 18 h 30 à 21 h 30 août, 18 h 30 à 21 h 10 sept., 10 h à 16 h	6 sept.	3-4 ans : 50 \$ 5-6 ans : 150 \$ 7-8 ans : 240 \$ 9-10 ans : 260 \$ 11-12 ans : 280 \$ 13-14 ans : 300 \$ 15-17 ans : 320 \$ 18-20 ans : 360 \$	Stéphane Welsh 514 808-5782 welsh90@hotmail.com





LOISIRS SAINTE-COLETTE

Inscription : automne 2017, 6 septembre
Église Sainte-Colette, au sous-sol, 11905, boulevard Sainte-Colette, de 19 h à 20 h 30

Présidente, Denise : 514 323-5052
Vice-présidente activités sportives, Sophie : 514 439-4024
Vice-présidente, activités socioculturelles, Mélanie : 514 643-4453
Secrétaire-trésorière, Édith : 514 324-5448

Activité	Horaire	Début de session 2017 et 2018	Endroit	Frais	Responsable
Activités diverses <i>Âge d'or</i>	Jeudi, 13 h à 16 h		Église Sainte-Colette, sous-sol		André Boulerice 514 955-7810
Badminton <i>18 ans et plus</i>	Mardi, 20 h à 22 h Jeudi, 20 h à 22 h	12 sept. — 9 janv. 14 sept. — 11 janv.	École Jules-Verne	40 \$/session	Michel 514 779-4918
Danse en ligne <i>Âge d'or</i>	Mardi, 13 h à 15 h		Église Sainte-Colette, sous-sol		André Boulerice 514 955-7810
Danse hip hop et danse contemporaine <i>7 à 10 ans</i> <i>11 ans et plus</i>	Vendredi, 18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h 30	15 sept. — 12 janv.	École Sainte-Colette Annexe	55 \$/session	Mélanie ou Audrey-Anne 514 643-4453 après 18 h
Exercice plus <i>Adultes</i>	Mercredi, 10 h à 11 h 15	13 sept. — 10 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session 75 \$/session	Monique 450 477-3748
Karaté <i>6 à 17 ans</i>	Lundi, 18 h 30 à 20 h Mercredi, 18 h 30 à 20 h	11 sept. — 8 janv. 13 sept. — 10 janv.	École Jules-Verne	50 \$/session	Luc 514 439-4024
Peinture <i>6 à 13 ans</i>	Mercredi, 16 h 30 à 18 h	13 sept. — 10 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session	Sergio 514 573-9882
Peinture <i>Débutant, intermédiaire, avancé et créatif</i>	Mercredi, 13 h à 16 h 19 h à 22 h	13 sept. — 10 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	110 \$/session	Sergio 514 573-9882
Sculpture sur bois <i>Adolescent et adulte</i>	Jeudi, 19 h à 22 h	14 sept. — 11 janv.	Église Sainte-Colette, sous-sol	45 \$/session adolescent 70 \$/session adulte	Camille 514 324-9301
Tai-chi chih <i>Débutant</i>	Lundi, 18 h 15 à 19 h 15 Mardi, 9 h à 10 h	18 sept. — 8 janv. 19 sept. — 9 janv.	École Sainte-Colette, Annexe Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session	Lucie 514 321-2938
Tai-chi chih <i>Intermédiaire</i>	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30 Mardi, 10 h 15 h à 11 h 15	18 sept. — 8 janv. 19 sept. — 9 janv.	École Sainte-Colette, Annexe Église Sainte-Colette, sous-sol	60 \$/session	Lucie 514 321-2938

Vernissage : Samedi 21 avril 2018, au sous-sol de l'église Sainte-Colette, 19 h à 21 h
Dimanche 22 avril 2018, au sous-sol de l'église Sainte-Colette, 10 h à 15 h 30
Spectacle : Samedi 14 avril 2018, au sous-sol de l'église Sainte-Colette, 19 h

LOISIRS SAINTE-GERTRUDE

Inscription : automne 2017, 6 et 13 septembre
hiver 2018, 11 janvier

Centre de loisirs de Montréal-Nord,
11121, avenue Salk, de 18 h 30 à 20 h
loisirsste-gertrude.com

Activité	Horaire	Début de session 2017 et 2018	Endroit	Frais	Responsable
Badminton <i>(nouveau)</i>	Mardi, 8 h 30 à 11 h 30 Mercredi 8 h 30 à 10 h Vendredi 8 h 30 à 11 h 30	5 sept. – 9 janv. 6 sept. – 10 janv. 8 sept. – 12 janv.	Centre de loisirs	15 \$/12 cours	Gaétan Dubé 514 955-5703
Baladi <i>Débutant / Intermédiaire</i>	Lundi, 19 h à 20 h Lundi, 20 h à 21 h	18 sept. – 22 janv.	École Sainte-Gertrude, salle de danse	75 \$/10 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Chi kung ou qi gong <i>(Nouveau)</i>	Mercredi, 10 h à 11 h	20 sept. – 24 janv.	Chalet du parc Charleroi, salle avec miroir	70 \$/10 cours	Josée Goyette 514 714-5637
Danse en ligne <i>Débutant (jour)</i>	Mercredi, 11 h 15 à 12 h 15	20 sept. – 22 janv.	Centre de loisirs, salle 2-4	60 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Danse en ligne <i>Débutant (soir)</i>	Lundi, 19 h 30 à 20 h 30 Mercredi, 19 h 30 à 20 h 30	18 sept. – 22 janv. 20 sept. – 24 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	60 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Danse en ligne <i>3^e année</i>	Lundi, 18 h 30 à 19 h 30	18 sept. – 22 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	5 \$/cours	Diane Ranger 514 321-0242
Danse en ligne <i>Intermédiaire et +</i>	Mardi, 19 h 30 à 21 h	12 sept. – 16 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	5 \$/cours	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol niveau 1 <i>Débutant 1 (sept. à déc.) Débutant 2 (janv. à avril)</i>	Lundi, 13 h à 15 h Lundi, 19 h à 21 h	18 sept. – 22 janv.	Centre de loisirs	100 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol niveau 2 <i>Intermédiaire (2 sessions et plus)</i>	Mardi, 19 h à 21 h	19 sept. – 23 janv.	Centre de loisirs	100 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Espagnol niveau 3 <i>Conversation</i>	Jeudi, 19 h à 21 h	21 sept. – 25 janv.	Centre de loisirs	90 \$/12 cours	Diane Ranger 514 321-0242
Peinture <i>Adulte</i>	Lundi, 13 h à 15 h 30 Lundi, 18 h 30 à 21 h	18 sept. – 22 janv.	Centre de loisirs	120 \$/12 cours	Iwonka Balcerowska 514 781-4918
Peinture <i>6 à 12 ans</i>	Samedi, 10 h à 12 h et 13 h à 15 h	23 sept. – 27 janv.	Centre de loisirs	100 \$/12 cours	Iwonka Balcerowska 514 781-4918
Stretching plus	Mardi, 10 h à 11 h 15 Jeudi, 10 h à 11 h 15	19 sept. – 23 janv. 21 sept. – 25 janv.	Chalet du parc Charleroi, salle avec miroir	70 \$/automne 85 \$/hiver	Josée Goyette 514 714-5637
Tai-chi	Mercredi, 19 h à 20 h 15	20 sept. – 24 janv.	École Sainte-Gertrude, salle avec miroir	70 \$/12 cours	Josée Goyette 514 714-5637
Théâtre	Jeudi, 19 h 30 à 22 h	22 sept. – 19 janv.	Centre de loisirs	80 \$/12 cours	Johanne Muryn 450 477-8940 Édith Leblanc 514 295-4256 (soir)
Yoga	Mardi, 18 h 45 à 20 h	19 sept. – 23 janv.	École Sainte-Gertrude, salle avec miroir	75 \$/automne 90 \$/hiver	Josée Goyette 514 714-5637
Yoga	Mercredi, 13 h 30 à 14 h 45	20 sept. – 24 janv.	Chalet du parc Charleroi, salle avec miroir	75 \$/automne 90 \$/hiver	Josée Goyette 514 714-5637
Zumba <i>Jour</i>	Lundi, 9 h 45 à 10 h 45 Mercredi, 9 h 45 à 10 h 45	18 sept. – 22 janv. 20 sept. – 24 janv.	Centre de loisirs, salle 2-4	90 \$/1 fois sem. 140 \$/2 fois sem.	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba <i>Soir</i>	Mardi, 18 h 20 à 19 h 20 Mercredi, 18 h 20 à 19 h 20	20 sept. – 17 janv. 21 sept. – 18 janv.	École Sainte-Gertrude, gymnase	90 \$/1 fois sem. 140 \$/2 fois sem.	Gérald Ranger 514 321-0242
Zumba gold <i>(65 ans et plus)</i>	Lundi, 11 h à 12 h	18 sept. – 22 janv.	Centre de loisirs, salle 2-4	90 \$/12 cours	Gérald Ranger 514 321-0242

Centre de loisirs de Montréal-Nord : 11121, avenue Salk, angle de Charleroi
École Sainte-Gertrude : 11813, boulevard Sainte-Gertrude, entrée gymnase
Studio de danse du parc Charleroi : 10975, avenue Alfred, au sud de Charleroi

LOISIRS SAINT-VITAL

Inscription : automne 2017, 7 et 9 septembre

hiver 2018, 11 et 13 janvier

École René-Guénette, 11070, avenue de Rome, jeudi de 19 h à 21 h et samedi de 13 h à 17 h

Activité	Horaire	Début de session 2017 et 2018	Endroit	Frais	Responsable
Badminton	Lundi, 19 h 30 à 22 h Mercredi, 19 h 30 à 22 h	18 sept. – 15 janv. 20 sept. – 17 janv.	École Saint-Rémi	35 \$	Antoine Lafont 514 326-6094 Yves Noël 514 716-3914
Handball	Samedi, 9 h à 17 h	16 sept. – 13 janv.	École Saint-Rémi	80 \$	Tayeb Cheriet 438 934-1708
Minikaraté 3 à 5 ans <i>Groupe 1</i> <i>Groupe 2</i>	Samedi, 9 h 30 à 10 h 30 Samedi, 10 h 30 à 11 h 30	16 sept. – 13 janv.	École René-Guénette	50 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
Karaté débutant <i>Enfant et adulte</i>	Lundi et mercredi, 18 h 30 à 19 h 30	11 sept. – 13 janv.	École René-Guénette	80 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
6-8 ans	Samedi, 12 h 30 à 14 h	11 sept. – 13 janv.	École René-Guénette	80 \$	
9 ans et +	Samedi, 14 h à 15 h 30	11 sept. – 13 janv.	École René-Guénette	80 \$	
Karaté avancé <i>Orange et plus</i>	Lundi et mercredi, 19 h 30 à 20 h 30	11 sept. – 13 janv.	École René-Guénette	80 \$	Bertrand Wall 514 325-9818
<i>Bleu et plus</i>	Samedi, 15 h 30 à 17 h	11 sept. – 13 janv.	École René-Guénette	80 \$	
Karaté <i>Sur invitation du sensei</i> <i>Enfant et adulte</i>	Vendredi, 19 h à 21 h	11 sept. – 13 janv.	École René-Guénette		Bertrand Wall 514 325-9818

Note : les dates de début de session sont pour les nouvelles inscriptions seulement. Les cours de karaté et de yoga se donnent de septembre à juin et à la fin de votre session une autre session vous sera proposée.



LA RADIO POUR FAVORISER LA MOTIVATION SCOLAIRE



Entrevue des jeunes avec Dany Laferrière.

Boscoville sort des sentiers battus pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences en communication orale et, ainsi, de mieux s'exprimer. Son service « Escouade radioactive » met un formateur en communication radio à la disposition des écoles secondaires Calixa-Lavallée et Henri-Bourassa depuis quatre ans.

Utilisant la radio comme média d'expression, le projet s'adresse à la fois aux élèves et aux enseignants en offrant des activités qui se déroulent en classe, dans la vie parascolaire et dans la communauté.

Renseignements
www.citecoute.ca, mario.lemieux@boscoville.ca

55^e ANNIVERSAIRE DES LOISIRS SAINT-VITAL

Les loisirs Saint-Vital de Montréal-Nord ont le plaisir de vous accueillir cet automne pour la 55^e année.

En plus du karaté et du badminton, l'organisme offre une nouvelle activité de handball. Liste des activités offertes et des horaires en page 24.

Renseignements
514 325-9818, nintai.dojo@yahoo.ca

PORTES OUVERTES AU CÉGEP MARIE-VICTORIN



Intéressé par les programmes d'études offerts au cégep Marie-Victorin? Rendez-vous aux portes ouvertes le samedi 11 novembre 2017,

de 12 h à 16 h, au 7000, rue Marie-Victorin. Le personnel et les étudiants répondront avec plaisir à toutes vos questions sur les programmes à l'enseignement régulier et à la formation continue.

PARTAGEZ VOS LECTURES

Vous préparez vos prochaines activités? Vous aimez lire et partager vos lectures. Voici une invitation à prendre en note.

Le club Lecto Henri-Bourassa est un lieu privilégié pour des échanges et des discussions autour de livres choisis par les membres et prêtés par la bibliothèque. Les rencontres de groupe ont lieu les 3^{es} mercredis (11 h à 15 h) et les 3^{es} jeudis (de 13 h à 15 h) de chaque mois, de septembre à juin, à la Maison culturelle et communautaire (12004, boulevard Rolland, local 203). Bienvenue à tous!

Renseignements
514 328-4000, poste 5632
nicole.allie@videotron.ca

CONTRIBUEZ À BRISER LE CYCLE DE LA PAUVRETÉ AVEC LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Faites un geste écologique et contribuez à briser le cycle de la pauvreté au sein de votre quartier en profitant des prix réduits du magasin Sainte-Colette de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Vous y trouverez des vêtements, des chaussures et des accessoires de seconde main pour toute la famille, à petits prix!

Les recettes des ventes permettent de financer les services d'aide alimentaire et de soutien à la persévérance scolaire offerts par l'organisme.

Ouvert les mercredis, de 12 h à 16 h
6375, rue de Dijon

Renseignements et bénévolat
Stéphanie : 514 526-5937, poste 168
developpementsocial3@ssvp-mtl.org
ssvp-mtl.org

UN CLUB POUR LES ARCHERS DE CŒUR



Le club de tir à l'arc Cupidon de Montréal-Nord favorise la rencontre amicale pour les archers de tous niveaux. Que vous soyez un archer débutant ou expérimenté, le club est ouvert à tous. Il offre un environnement dans lequel chacun est libre de socialiser et de partager son expérience. Que ce soit la pratique de l'arc traditionnel, recourbé ou à poulies, le club se compose d'archers expérimentés dans différents styles.

Renseignements
Tirlarc.Cupidon@gmail.com
sites.google.com/site/tirlarccupidon

BOUGEZ, JOUEZ ET COMMUNIQUEZ... AU RYTHME DE VOTRE ENFANT



Le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord propose gratuitement des ateliers de psychomotricité parents-enfants qui se tiennent :

- pour les enfants de 1 à 3 ans, les mardis et jeudis de 9 h 30 à 11 h, au local de la Place Normandie (6326, avenue Chartrand, app. 1);
- pour les enfants de 3 à 5 ans, les jeudis de 13 h à 15 h, à la Maison culturelle et communautaire (12004, boulevard Rolland).

Ces activités de stimulation en vue du développement harmonieux des compétences psychomotrices, sociales et d'éveil à la lecture, avec la participation valorisante du parent. Les ateliers sont constitués de comptines, jeux psychomoteurs et bricolages.

Renseignements
Alice Fessard, 514 303-3351

LA PUISSANCE DE LA MUSIQUE



Venez voir et entendre comment la Belgique a obtenu, en 1830, son indépendance, par l'interprétation d'un air d'opéra. Nous vous présenterons aussi la revanche de Beethoven sur Napoléon. Si Napoléon n'a pas réussi à réunir l'Europe par la voix des canons, Beethoven l'a fait par la voix de la musique.

Un concert inoubliable, présenté par l'ORCHESTRE D'HARMONIE DE MONTRÉAL-NORD

Dimanche 29 octobre à 14 h 30, salle Oliver-Jones, Maison culturelle et communautaire.

RINGUETTE : LA SAISON 2017-2018 DÉBUTE BIENTÔT

Voici un sport parfait pour vous, les filles! Les frais d'inscription couvrent toute la saison (de septembre 2017 à mars 2018) et comprennent un cadeau au début et à la fin de la saison ainsi que la participation à trois tournois et plusieurs événements spéciaux. Apportez vos patins et un casque et venez essayer la ringuette.

Inscription et portes ouvertes
 Mercredi 23 août, de 18 h 30 à 20 h 30, et samedi 9 septembre, de 16 h à 17 h
 Aréna Rolland (12000, boulevard Rolland)

Frais d'inscription
 3-5 ans : 85 \$
 6-7 ans : 100 \$
 8-9 ans : 120 \$
 10-18 ans : 145 \$

Renseignements
 Sylvie Horth : 514 644-0153 ou 514 206-2951
 ringuette96mn@hotmail.com
 ringuette96mtlnord.inter-systeme.com

ACTIVITÉS PARENTS-ENFANTS

Entre Parents de Montréal-Nord est une maison de la famille qui offre depuis plus de 30 ans une vaste gamme d'activités aux parents et aux enfants du quartier. Tous les jours de la semaine, y compris les samedis et les dimanches, au moins une activité est offerte aux familles. Au programme : répit-gardiennage, cardio-poussette, massage pour bébé, ateliers de préparation à la maternelle pour les tout-petits, soupers-conférences pour les parents d'adolescents, ateliers de cuisine, sorties familiales, activités pour les pères et les enfants et plus encore.

Les inscriptions pour la session d'automne se feront au début de septembre.

Renseignements
 514 329-1233

FOIRE SANTÉ POUR LA COMMUNAUTÉ MULTIETHNIQUE

Vous vous préoccupez de votre tension artérielle, vous avez des questions sur le diabète, vous vous souciez de la santé de vos yeux ou vous vous posez des questions sur votre état de santé? Venez rencontrer médecins, infirmières et autres professionnels de la santé. Héma-Québec sera sur place pour les personnes qui veulent connaître leur groupe sanguin. Tout est gratuit. Aucun document requis.

Samedi 30 septembre 2017
 9 h à 18 h
 Centre des loisirs de Montréal-Nord
 11121, avenue Salk

Renseignements
 Centre communautaire multiethnique de Montréal-Nord : 514 329-5044
 Fondation des médecins canado-haïtiens : 438 380-8019

ACTIVITÉS POUR LES 4 À 17 ANS

Le programme Horizon jeunesse invite les 4 à 17 ans à ses activités d'automne.

Horizon du samedi : activités d'éveil à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques (4-12 ans); ateliers de psychomotricité (4-5 ans) et d'aide aux devoirs (6-12 ans); danse, karaté, cuisine, robotique, taekwando, basketball, soccer... (4-12 ans).

Activités du samedi pour adolescents : aide aux devoirs, danse, cuisine, chant, soccer...

Espace jeunesse - Le Salon, du lundi au vendredi : plusieurs activités pour les 11-17 ans.

Renseignements et inscription
 514 688-6054
 horizonjeunesse.com

L'AVENTURE AVEC LES CADETS DE L'AIR

Tu as de 12 à 18 ans, tu as le goût de vivre l'aventure et de relever des défis dans une atmosphère de camaraderie? L'escadron 801 de Montréal-Nord des Cadets de l'air t'invite à participer à des sports d'équipe, des camps de survie en forêt, des cours de secourisme, des cours de musique et des formations d'aviation de base.

Activités gratuites grâce à la participation à des collectes de fonds.

Inscription : jeudis soir, de 18 h 30 à 21 h, de la mi-septembre à la mi-mai, au Centre de loisirs de Montréal-Nord, 11121, avenue Salk.

Renseignements
 Marie-Eve Huchette
 marie-eve.huchette@cadets.gc.ca
 438-266-1667

NAVIGUEZ SUR LA RIVIÈRE



La Route de Champlain vous accueille au parc Aimé-Léonard pour des sorties en kayak de mer, rabaska ou bateau électrique. Les guides se feront un plaisir de vous accompagner sur la magnifique rivière des Prairies et d'y interpréter son histoire. Ouvert jusqu'à la mi-octobre.

Renseignements et réservation
 514 770-0267

**TRICOT, CROCHET, BRODERIE,
TISSAGE...**

Le Cercle de fermières de Montréal-Nord poursuit la tradition et vous propose des cours et des activités tels que tricot, crochet, broderie, tissage, peinture, danse, scrabble, bridge. En saison régulière, les mercredis après-midi sont réservés à des ateliers d'artisanat. Tout au long de l'année, diverses tables rondes sur des thématiques variées sont offertes.

Portes ouvertes

Mercredi 13 septembre, de 10 h à 16 h
10660, boulevard Saint-Michel
(chalet du parc Oscar)

Renseignements

Madeleine Geffard, 514 703-3778
ou 514 328-4196
cfq-mtl-nord.com

**LE CORPS DE CADETS DE
MONTRÉAL-NORD : TOUT UN
MONDE À DÉCOUVRIR**

Pour plusieurs jeunes de l'arrondissement, le Corps de cadets 2879 Montréal-Nord est un secret bien gardé. En effet, est-ce réellement possible de pouvoir participer à un programme jeunesse 100 % gratuit, sans frais d'inscription, et d'y apprendre tout au long de son parcours, les bases du leadership, du civisme et de l'activité physique à travers une foule d'activités enrichissantes? Il semble bien que oui!

Les 80 jeunes du Corps de cadets, âgés de 12 à 18 ans, se réunissent chaque mardi au Centre des loisirs pour une soirée d'activités, et plusieurs programmes complémentaires (musique, tir de précision, randonnées en forêt, etc.) sont offerts à ceux qui le désirent.

Inscription gratuite (12 à 18 ans)

Tous les mardis soirs de septembre à mai

Renseignements

M. Victor Cheng 514 817-0659

**CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN
QUI N'A PAS SON DIPLÔME
D'ÉTUDES SECONDAIRES?**

Si oui, donnez-lui les coordonnées du centre Jean-Paul-Lemay. Cette personne pourra suivre un rafraîchissement scolaire d'une durée de 150 heures offert en 5 ou 10 semaines en partenariat avec la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

À la suite de ce rafraîchissement scolaire, certains participants et participantes maximisent leur possibilité d'obtenir une AENS (Attestation d'équivalence du niveau de scolarité) de 5^e secondaire qui permet de mieux se positionner pour un emploi décent, payant, valorisant et d'augmenter considérablement leur qualité de vie et celle de leur famille. D'autres s'orientent vers le TDG, le DEP, etc.

Faites un bon geste. Conseillez à vos proches d'aller au centre Jean-Paul-Lemay.

Renseignements

3735, rue Monselet (coin Rome), Montréal-Nord
514 326-6868 ou pcemai2006@hotmail.com

**LE 5^e RENDEZ-VOUS SUR
L'ACCÈS À L'ALIMENTATION :
CULTIVONS NOTRE SOLIDARITÉ,
ALIMENTONS NOS QUARTIERS**

Le rendez-vous sur l'accès à l'alimentation revient pour une cinquième année. Une occasion pour tous de partager leur savoir et d'en apprendre plus sur les enjeux de notre alimentation à travers des ateliers et des conférences. Un rendez-vous qui inspire, fait réfléchir et pousse à l'action pour un système alimentaire inclusif et solidaire.

24 novembre

École secondaire Calixa-Lavallée.

Renseignements

alimentationpourtous.org

Facebook : @systemealimentairepourtous

**LA 3^e ÉDITION DE BONHEURS
D'ENFANTS !**

La Fondation de la Visite est fière d'annoncer la tenue de son événement-bénéfice annuel *Bonheur d'enfants!* Cet événement sera animé par Valérie Blais et proposera un cocktail qui sera suivi de spectacles de divers artistes.

La Fondation de la Visite est un OBNL dont la mission est de prévenir la maltraitance et la négligence envers les nouveau-nés. Elle œuvre dans plusieurs quartiers de Montréal en proposant aux familles qui le souhaitent différents services comme des visites à domicile gratuites ou la distribution de trousse de naissance.

2 novembre 2017

Lion d'Or, 1676, rue Ontario Est

Renseignements

514 329-2800

financementdelavisite@videotron.ca

**INSCRIPTION AU HOCKEY
UN MANTEAU EN CADEAU**

Cette année, l'Organisation de hockey mineur de Montréal-Nord remet gratuitement* aux jeunes joueurs simple lettre de 5 à 17 ans (Novice à Midget) un manteau d'hiver aux couleurs de l'organisation. Consultez la page 21 pour connaître les dates d'inscription.

*Sur paiement complet de la saison. L'enfant doit être présent pour déterminer la taille de son manteau.

**SCOUTISME MARIN POUR LES
8 À 17 ANS**

Tous sont bienvenus pour venir rencontrer le 188e Groupe Marin de Montréal-Nord qui offre du scoutisme marin aux jeunes entre 8 et 17 ans. Les réunions se font à l'école Henri-Bourassa (12005 avenue Laurier) les vendredis entre 19 h et 21 h, dès le 8 septembre. De plus, nous avons des activités et camps dans la nature plusieurs fois par année.

Nous offrons une formation qui se veut progressive et basée sur la débrouillardise, la détermination, la foi, l'entraide et le courage. Notre terrain de jeu et d'apprentissage est le fleuve, les lacs, les montagnes et les forêts. Nos aventuriers deviennent les chefs de demain !

Renseignements

514-232-4066

ou syed-mohamed@live.ca



Montréal-Nord
Montréal 

Mon Vélo Raconte...

DÉFILÉ DE VÉLOS ALLÉGORIQUES

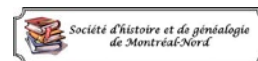
375 vélos créés par des citoyens, artistes et organisations de
Montréal-Nord défilent pour raconter notre Montréal !

SAMEDI 26 AOÛT À 11h
BOULEVARD GOUIN

Départ au pied du pont Pie-IX.
Arrivée et rassemblement festif au parc Aimé-Léonard.

ÉPLUCHETTE DE MAÏS POUR TOUS

Faites partie des bénévoles-participants
monveloraconte-375.ca
info@monveloraconte-375.ca
514 324-3440
#MonVelo375



Fier partenaire 



Facebook

Le fil en continu de la vie nord-montréalaise
facebook.com/mtlnord



Site Internet

Tout sur les affaires citoyennes
ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Infolettre

Les infos du mois par courriel
Inscription sur la page d'accueil de notre site web